



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

Quissac, le 14/09/2023

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue, Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 A 19H00
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ordre du jour :

Délibération n°067/2023 : Approbation du conseil municipal du 6 juillet 2023

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°068/2023 : Création d'emploi au tableau des effectifs

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°069/2023 : Subvention programme « Ravalement de façades »

Rapporteur Robert CHAZEL

Délibération n°070/2023 : Avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements à la Communauté de communes du Piémont Cévenol – Espace Enfance Jeunesse

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°071/2023 : Désignation des délégués au SIRP du Coutach

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°072/2023 : Adhésion de la commune d'Orthoux-Sérignac-Quilhan au SIRP du Coutach à compter du 1er janvier 2024

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°073/2023 : Avenants au marché public de travaux de sécurisation des abords du groupe scolaire et de la piscine et réaménagement de l'aire de jeux

Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°074/2023 : Approbation du rapport annuel du délégataire (RAD) de l'assainissement collectif – ANNEE 2022

Rapporteur Serge CATHALA



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

@ mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

**Délibération n°075/2023 : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS)
Assainissement collectif en Délégation de Service Public – ANNEE 2022**
Rapporteur Serge CATHALA

Délibération n°076/2023 : Modifications des tarifs de la régie festivités au 01/10/2023
Rapporteur Martine AUBERT

Délibération n°077/2023 : Vote d'une subvention au comité des fêtes de Vièle
Rapporteur Martine AUBERT

Comptant sur votre présence, et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Serge CATHALA

